

LE TÉMOIGNAGE

Fiches d'accompagnement

Introduction aux fiches d'accompagnement

Ces fiches d'accompagnement ont été conçues pour résumer les thèmes abordés dans la formation de base sur le : « Témoignage ». Nous encourageons les intervenantes à se référer à ces fiches d'accompagnement afin d'approfondir leurs connaissances en droit de la famille. Ces fiches peuvent aussi vous accompagner lors de votre travail auprès de femmes victimes ou survivantes de violence conjugale.

Cette fiche d'accompagnement a pour objectif de soutenir les participantes dans leur compréhension du processus judiciaire et le rôle de témoins. Chaque fiche d'accompagnement fait référence au module de formation qui le précède. Les 2 scénarios permettent de vérifier que l'information présentée dans chaque partie a bien été comprise.

Les réponses aux questions se retrouvent dans la fiche. Cette fiche contient aussi des explications supplémentaires sur les deux parties de la formation en ligne :

1. MODULE 1 : LE TÉMOIGNAGE À LA COUR FAMILIALE DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE FAMILIALE
2. MODULE 2 : LE TÉMOIGNAGE À LA COUR FAMILIALE DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE FAMILIALE – LE CONTRE-INTERROGATOIRE

Note : Les femmes et les personnes non binaires sont plus à risque de subir de la violence conjugale que les hommes. Nous reconnaissons toutefois que des hommes peuvent être victimes et que des femmes peuvent être violentes. Pour représenter cette réalité, le féminin est employé dans ces fiches pour faire référence aux victimes et le masculin pour faire référence aux agresseurs.



01

SCÉNARIO 1

Les 2 scénarios couvrent tous les deux les informations sur les deux modules à savoir :

1. MODULE 1 : LE TÉMOIGNAGE À LA COUR FAMILIALE DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE FAMILIALE.
2. MODULE 2 : LE TÉMOIGNAGE À LA COUR FAMILIALE DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE FAMILIALE (PARTIE 2) – LE CONTRE-INTERROGATOIRE

Mise en situation

Maryse et George se séparent après un mariage d'une durée de 27 ans. Ils ont 4 enfants qui sont tous adultes et financièrement indépendant. Il s'agit d'un mariage traditionnel, c'est-à-dire que Maryse est demeurée à la maison afin d'élever les enfants. Elle a peu d'expérience de travail puisqu'elle était employée comme commis dans un magasin à rayon pendant 4 ans avant le mariage.

Au moment de la séparation, Maryse démontre des signes d'abus psychologique et physique. Comme elle n'a pas beaucoup d'avoirs et de revenu, elle déménage temporairement chez une amie qui l'héberge et l'appui dans sa démarche de séparation. Elle a retenu une avocate dont les heures passées au dossier sont limitées et qui a peu d'expérience pratique. Maryse doit se préparer pour son procès et elle se sent incapable et intimidée de pouvoir relater sa version des faits devant le tribunal sachant que son ex-conjoint sera présent.



**Comment pouvons-nous appuyer Maryse?
Quels sont les outils disponibles?**

1. **Reprendre avec Maryse le déroulement du procès : elle sera d'abord interrogée (par son avocate) et ensuite contre-interrogée (par la partie adverse). Elle peut être réinterrogée sur des nouveaux points sortis dans son contre-interrogatoire si nécessaire – par son avocate.**
2. **Demander à l'avocat de bien expliquer la théorie de la cause pour que la cliente prenne connaissance des éléments qui doivent être prouvés selon la réclamation qui est faite devant le tribunal**

Par exemple : pour Maryse les questions qui seront probablement pertinentes :

- Demande de pension alimentaire –
 - > Droit de recevoir une pension alimentaire
 - > La durée
 - > Le montant
 - > Révision de la pension alimentaire



01

SCÉNARIO 1

- Partage des biens –
 - > Démontrer qui a le titre (qui est le propriétaire du bien)
 - > Démontrer la valeur du bien en question (ex. maison, voiture, compte de banques, investissements, etc.)
3. **Reprendre les notions d'un témoignage pour aider à Maryse à saisir les attentes d'un tribunal. Par exemple, repasser avec elle les faits entourant le mariage et surtout l'impact de la séparation sur elle tant au niveau physique, psychologique que financier.**
 4. **Cerner le but rechercher du témoignage de Maryse**
 - Son témoignage servira à prouver l'existence d'un fait ou d'un acte – dans ce cas-ci il s'agirait de décrire sa condition de vie, sa situation financière, son rôle dans le mariage, etc.
 5. **Reprendre avec Maryse le but recherché de son témoignage – quel est le message que l'on veut transmettre.**
 - Par exemple dans le cas d'une pension alimentaire :
 - > Il s'agit de décrire ses besoins afin de maintenir le même niveau de vie qu'elle jouissait pendant le mariage après l'échec du mariage.
 - > Il s'agit également de décrire ses besoins dans un futur rapproché
 - > Dépendamment de sa situation, il peut également s'agir de décrire son plan d'avenir pour se recycler, le retour à des études ou encore de trouver un travail.
 6. **Envisager le contre-interrogatoire de Maryse – la partie adverse a le droit de lui poser des questions – qui seront beaucoup plus fermées. On va chercher à lui faire répondre par un « oui » ou un « non ».**
 - Astuces –
 - > Revoir avec le témoin les forces de son interrogatoire et les faiblesses de son contre-interrogatoire. Ceci peut éviter que Maryse soit très surprise des questions posées.
 - > Revoir le but recherché par la partie adverse qui essaiera de :
 - Attaquer sa crédibilité;
 - Vérifier l'exactitude de son témoignage
 - Vérifier la force probante de son témoignage



01

SCÉNARIO 1

- Noter le langage corporel de Maryse – lors des pratiques de son interrogatoire ou de son contre-interrogatoire :
 - > Le langage corporel
 - > Le regard des yeux
 - > Un témoignage est une récitation d'un texte appris par cœur
 - > Les réponses sont saccadées
 - > Le témoignage donne l'apparence de ne pas être franc et sincère
 - > Les intonations, les non-dits
 - > Les hésitations
 - > Les débalancements

7. Il est bon d'effectuer une pratique générale du témoin. Dans le cas de Maryse, il ne s'agit pas de lui souffler les mots, mais plutôt de la préparer afin qu'elle sache sur quoi va porter son témoignage. Encore une fois, il ne s'agit pas de suggérer les réponses qu'elle devrait donner. Dans ce cas-ci son avocate manquera à son devoir déontologique.

- Astuces –
 - > Permet à Maryse :
 - De réfléchir aux questions qui lui seront posées;
 - De la calmer si elle est anxieuse;
 - D'explorer d'autres questions possibles;
 - De poser des questions qu'elle peut avoir pour mieux comprendre les attentes du tribunal.





02

SCÉNARIO 2

Mise en situation

En février 2020, Shuah arrive au Canada avec les 2 enfants pour retrouver son conjoint, Max qui lui est déjà établi depuis à Ottawa depuis 2018. Par ailleurs, en raison de la pandémie causée par la Covid-19, les gouvernements imposent des restrictions et imposent à tous les citoyens d'éviter de sortir et de venir en contact avec d'autres membres qui ne font pas parties de la bulle familiale. Cette situation cause des tensions énorme pour le couple au point où Max exerce des menaces à l'égard de Shuah et des enfants. Malheureusement au fil des mois la situation familiale continue de se détériorer et Shuah subit de la violence physique et émotionnelle aux mains de Max. Grâce à l'intervention d'une connaissance dans sa communauté, Shuah prend son courage pour quitter le foyer familial avec les enfants et réussit à se faire héberger dans un foyer pour femmes victimes de violence.

Max retient les services d'un avocat d'expérience et entame une requête devant le tribunal selon laquelle il demande qu'on lui accorde le pouvoir décisionnel des enfants ainsi que la résidence principale de ceux-ci. Il s'oppose à ce que Shuah garde les enfants et l'accuse de les aliéner contre lui. Shuah, de son côté retient également une avocate qui s'y connaît bien en matière de violence familiale et déposer sa réponse et demande les mêmes recours, en plus d'une pension alimentaire pour les enfants et pour conjointe. Après plusieurs procédures devant le tribunal, les parties se prépare au procès.



Shuah vous demande votre appui dans sa préparation à son témoignage. Comment entreprenez-vous votre rôle?

1. Demander une rencontre avec la cliente et son avocate afin de pouvoir mieux comprendre :

- Les demandes précises de Shuah devant le tribunal
 - > Par ex. – pouvoir décisionnel quant à la santé, éducation, religion, activités des enfants etc.,
 - > Par ex. – faire ressortir de Shuah la situation actuelle des enfants par rapport aux rdvs chez les professionnels de la santé (elle est seule qui se présente au rdv, elle fixe les rdv)
- Dans la mesure où vous n'êtes pas témoin demande de lire les procédures écrites devant le tribunal : demander à l'avocate de lire les procédures, les affidavits, l'interrogatoire de Shuah (s'il y en a un)

2. Si vous accompagner votre cliente voici quelques astuces :

- Faites preuve de calme pour la rassurer du processus qui peut être difficile parce qu'elle aura à décrire des situations pénibles.
- N'hésitez pas à poser des questions à l'avocate quant au processus, à la preuve recherchée, aux éléments de preuve nécessaire pour avancer la cause de Shuah.



02

SCÉNARIO 2

3. Vous pouvez également aider votre cliente à se préparer à son interrogatoire ou contre-interrogatoire :

- Reprenez les questions que l'avocate a l'intention de lui poser
- Vérifier la réaction de votre témoin`
- Poser des questions fermées – comme un contre-interrogatoire
- Testez sa crédibilité

4. Reprenez le langage non-verbal de votre témoin :

- Les bras croisés la plupart du temps
- Faux sourire (nervosité) ou grimaces
- La stature est droite ou courbée
- Le regard est vers le haut / hésitation avant de répondre
- L'air d'arrogance
- La tenue restreinte ou toute étendue
- Le regard ailleurs (on évite de regarder l'interlocuteur)
- Le détour du regard : est-ce que l'on veut fuir la réalité à laquelle le témoin est exposé ?
- Le haussement des épaules : normalement indique que l'on ignore la réponse (on ajoute la grimace) – peut signifier que l'on ne connaît pas la réponse et plutôt que la fabrique

5. Pensez aussi de lui remettre une liste des stratégies à retenir lors de son témoignage. Plus la personne reçoit cette information tôt dans sa préparation, plus il sera facile pour elle de bien réagir :

- Éviter de dire « toujours » ou « jamais »
- Éviter de deviner la réponse
- Prenez le temps de penser avant de donner la réponse (attention de ne pas le faire trop souvent ou encore de donner l'impression d'hésiter)
- Comprenez bien la question : sinon, indiquez que l'on ne comprend pas la question que l'on vous pose
- Si vous ne connaissez pas la réponse – n'hésitez pas dire que vous ne connaissez pas la réponse
- Dire la vérité en tout temps, vous n'avez rien à cacher



02

SCÉNARIO 2

- Soyez polie et respectueuse
- Éviter de répondre à une question en posant une autre question en retour
- Regarder le juge quand on répond aux questions
- Répondez à LA question qui vous est posée
- Lorsque l'avocat émet une objection – comme témoin on se tait
- Parlez assez fort
- Éviter de regarder votre avocat
- Attention quand on répond aux questions qui font appel à des mesures : par exemple, si l'on répond avec une approximation – il faut le dire afin que tout le monde comprenne que vous ne donnez pas une réponse spécifique
- Éviter de vous argumenter
- Si vous avez besoin d'une pause : demander au juge ou à votre avocat – n'hésitez pas dans la mesure où l'on n'abuse pas
- Attention aux émotions fortes – qui ne sont pas authentiques
- Soyez physiquement circonspect (éviter de lever les yeux vers le haut, pousser des soupirs, hocher la tête, etc.)

6. Puisqu'il s'agit d'un contexte de violence familiale, il peut être utile de travailler sur la crédibilité du témoin. Particulièrement, notez :

- Le regard du témoin sur la partie adverse
- Si votre témoin indique un malaise lorsqu'elle raconte certains faits – tenter de remettre l'accent sur le but du témoignage
- Les gestes saccadés ou excessifs de votre témoin – ces gestes peuvent indiquer la peur ou l'intimidation

7. Certaines astuces :

- Expliquez au témoin de ne pas deviner une réponse
- Le témoin peut demander à l'avocat de reposer la question si elle n'a pas bien compris la question.

8. Enfin, encouragez votre témoin à être spontané, authentique et dire la vérité. Votre témoin n'a rien à cacher.